

Association des parents d'élèves

de l'école Pierre et Marie Curie

5 rue saint Nicolas

50400 GRANVILLE

mail : apecierremariecurie@gmail.com

Granville, le 2 septembre 2014,

à M. le Directeur Académique des Services de
l'Education Nationale de la Manche

Objet: demande de l'ouverture d'une sixième classe pour la rentrée 2014-2015 au vu de l'augmentation imprévisible des effectifs de notre école dans le cadre du droit à l'égalité des chances et des territoires

Copie à M. GUICHOUX, inspecteur d'académie de Granville

Monsieur le directeur académique,

Après une réunion ce soir des parents, au vu des effectifs ce matin bien supérieurs à ceux attendus, des disparités locales, et, surtout de la surcharge des classe dans un quartier déjà socialement défavorisé, nous sollicitons de votre bienveillance l'ouverture d'une sixième classe au sein de notre école. En effet, nos enfants ne sont malheureusement pas encore tous en capacité de prendre la plume pour vous expliciter les réelles injustices et surcharges des classes qui effraient et consternent toutes nos familles ce soir. Ainsi, nous nous permettons de vous transmettre les effectifs (*issus des données du journal Ouest-France du 02/09/2014*) comparant notre école aux autres de Granville.

<i>nom de l'école</i>	<i>nombre enfants</i>	<i>classe (nombre)</i>	<i>nb enfants/ classe</i>	<i>moyenne enfants/ classe</i>
Jean-Macé	128	6	21,33	22,24
Dr Lanos	118	5	23,6	
Jules Ferry	134	6	22,33	
Notre-Dame (privé)	170	8	21,25	
La Croix du Lude (Sévigné)	284	12	23,67	
Saint-Paul	85	4	21,25	
Pierre et Marie Curie	139-140	5	28	28

Sur le plan local, il existe deux raisons principales pour lesquelles cette situation d'augmentation des inscriptions en août 2014 était imprévisible il y a encore 2 mois.

Premièrement, plus de quinze élèves venant de l'école privée Notre-Dame se sont inscrits pendant les vacances d'été à l'école Pierre et Marie CURIE. Deuxièmement, la rénovation des HLM et l'allègement des critères d'attribution des logements sociaux a permis à plusieurs familles avec enfants en âge d'être scolarisés d'emménager dans ce quartier en fin d'été 2014. Ces mouvements de population étaient absolument imprévisibles par l'INSEE comme par la Mairie et encore moins par le directeur de notre école.

Le quartier Saint-Nicolas a le taux de natalité le plus fort de la ville de Granville. C'est un quartier en pleine croissance qui nécessitera de plus en plus de besoins en terme d'éducation d'autant qu'il est éloigné de plus de 3 kms de certaines structures éducatives (médiathèque, théâtre, cinéma, collège). Le niveau socio-économique est plus bas que dans les autres quartiers de la ville. Beaucoup de parents n'ont pas de voiture et orienter ses enfants vers une autre école de Granville est une réelle difficulté d'autant qu'il n'y a pour l'instant pas de transports en commun reliant les différents quartiers. Pour toutes ces raisons, un accès simple à l'éducation est une véritable priorité dans notre quartier. Nous sommes tous soudés en tant que parents, enseignants, élus, inspecteurs de circonscription, et même citoyens autour d'un même idéal : l'égalité des chances et de réussite scolaire pour les enfants. Cela passe obligatoirement par des conditions d'apprentissage à la hauteur de cette ambition.

Sur le plan national, le maître mot actuel au sein du ministère de l'éducation nationale et de l'égalité des territoires **est de tenir compte des difficultés locales permettant ainsi de lisser les inégalités sociales et d'éviter les échecs scolaires des premières années.** Granville a eu des postes de RASED supprimé en 2012. Outre cette suppression de poste en 2012, nos enfants sont également punis (sans raison) cette année avec une moyenne de 27 à 28 enfants par classe alors que les autres écoles de Granville, sont en moyenne à 22,24 enfants par classe. Concernant les moins de 3 ans qui ne seront pas plus de 6 cette année à l'école Pierre et Marie CURIE, le chef de l'Etat a plusieurs fois rappelé que la priorité au primaire passe par un accent mis sur la scolarisation de ces jeunes enfants dans les zones difficiles. Qu'en est-il actuellement dans notre quartier ? En cas de persistance des effectifs éducatifs à 5 classes, les enfants de moins de 3 ans ne pourront pas franchir le seuil de l'école.

Nos enfants ne sont pas très exigeants, ils demandent juste à avoir les mêmes droits que leurs petits camarades des autres quartiers en terme d'éducation, en tant que citoyens de la république française dont la devise héritée du siècle des Lumières reste encore liberté, égalité, fraternité.

Il y a deux semaines, le ministre annonçait qu'il voulait « une école au service de l'égalité réelle ». L'égalité des chances et des territoires ne commence t'elle pas par une égalité concrète et réelle dans les classes et ce dès la maternelle ?

Malgré la surcharge de travail que ce problème urgent nous occasionne, nous serons très attentifs à la décision qui sera prise dans les prochains jours car notre demande d'ouvrir une sixième classe à l'école Pierre et Marie CURIE de Granville est légitime, juste, et conforme à l'éthique et à la loi.

Nos actions parentales locales et nationales que pourraient entraîner une éventuelle décision administrative défavorable seraient dommageables à tous, à commencer par nos enfants qui n'ont pas à subir les événements que les statistiques ne peuvent anticiper.

Comptant sur votre écoute attentive à la réalité des effectifs critiques dans nos classes, nous vous prions d'agréer, monsieur le directeur académique, l'expression de nos salutations les plus distinguées.

L'association des parents d'élèves
du groupe scolaire Pierre et Marie CURIE de Granville